

# LA SPÉ SVT POUR DEVENIR VÉTÉRINAIRE

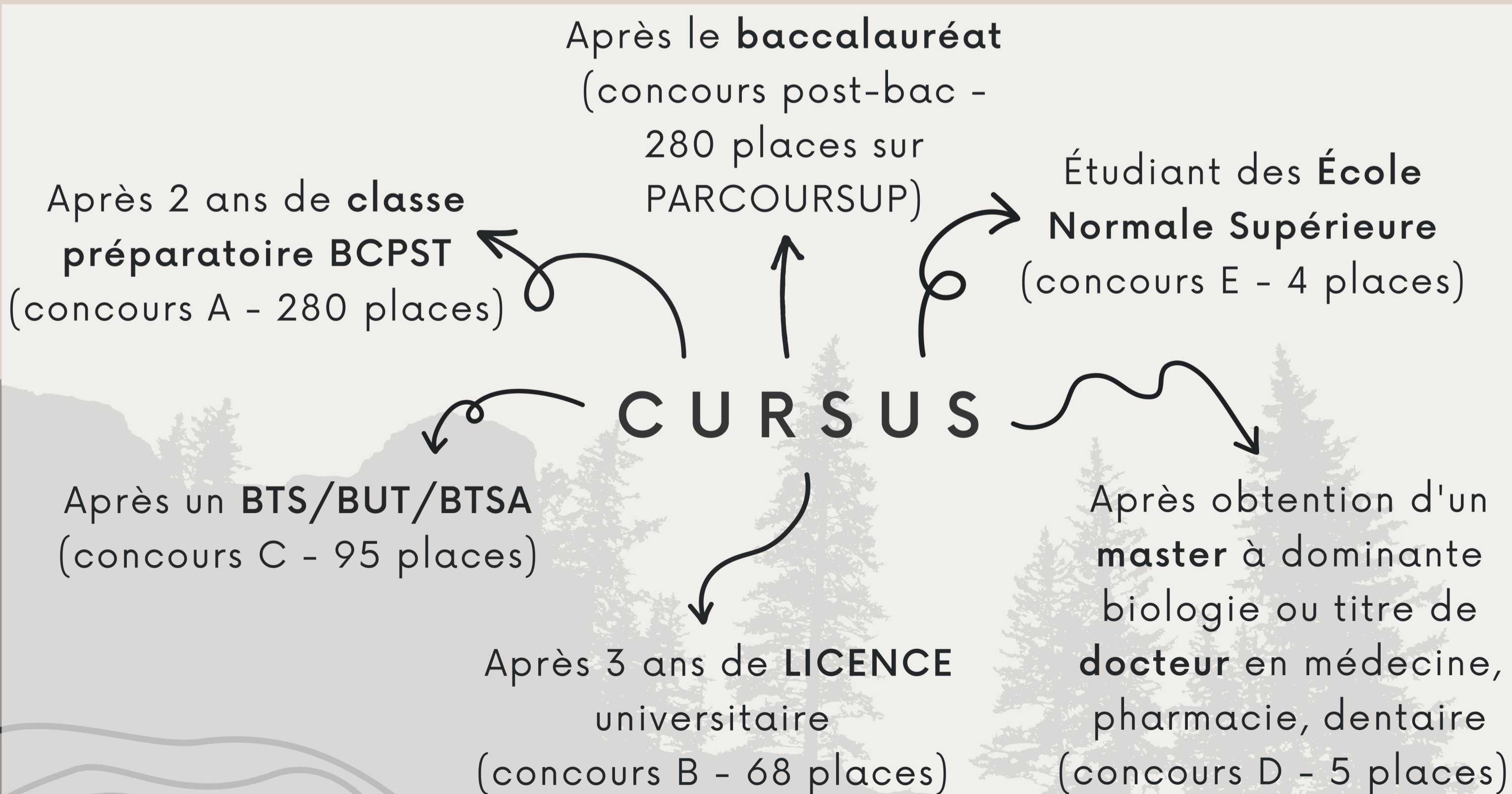


## PRESENTATION

Les études vétérinaires durent **6 ans** : cinq ans de tronc commun et une année d'approfondissement dans un domaine professionnel. Elles peuvent être suivies de **3 années supplémentaires de spécialisation**.

Le vétérinaire peut être amené à soigner des animaux de **compagnie** ou de **production**, des **chevaux**, des animaux **sauvages**, mais il participe aussi à la recherche et à garantir la santé publique (hygiène, sécurité sanitaire).

Ce sont des études **sélectives** et très **exigeantes** quelle que soit la voie d'accès choisie.





# LA SPÉ SVT POUR DEVENIR VÉTÉRINAIRE



## LES ÉCOLES VÉTÉRINAIRES :

4 écoles publiques (tout type de recrutement) :

- École Nationale Vétérinaire d'Alfort
- École Nationale Vétérinaire de Toulouse
- École Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation Nantes-Atlantique (ONIRIS) cursus vétérinaire
- VetAgro Sup Lyon

1 école privée UniLaSalle Rouen (recrutement uniquement post-bac sur PARCOURSUP avec dossier + concours - 120 places)

ENSEIGNEMENTS DE LA PREMIÈRE ANNÉE COMMUNE AUX ENV :

Biologie et thermodynamique cellulaires

Énergie, cinétique et métabolisme

Organisation des appareils et étude des fluides biologiques

Approche phylogénétique et écosystémique de la biodiversité

Approche physiologique d'un organisme et interprétation physique

Méthodes et démarches d'apprentissage, outils de communication

Vétérinaires, Animal et société

Bases chimiques et structurales des biomolécules

Physique et Chimie au cœur du diagnostic et de la thérapeutique animale

Mathématiques appliquées aux études vétérinaires.



## LES SPÉCIALITÉS RECOMMANDÉES :

EN CLASSE DE PREMIÈRE :

il est fortement recommandé de choisir les SVT, Mathématiques et Physique-Chimie.

EN CLASSE DE TERMINALE :

le plus judicieux pour suivre les études est de choisir SVT et Physique-Chimie, avec de préférence l'option Mathématiques complémentaires.

d'après [www.concours-veto-postbac.fr](http://www.concours-veto-postbac.fr)